



Le Saperin

N° 61 - Janvier 2024

Bulletin municipal de la commune de Montsapey



A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi et jeudi

9 h / 13 h et 14 h / 18 h

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Jeudi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.



Eau potable. Où allons-nous ?

Sans elle, pas de vie. Ne nous y trompons pas. Elle est tombée en abondance cet automne. Et même en ce début d'hiver. Observer le phénomène suffit-il ? Pas sûr. Neige moins abondante, sécheresse estivale parfois sévère, sécheresse hivernale en janvier 23, nous alertent sur de possibles évolutions sur le temps long. On ne contestera donc pas la nécessité d'une gestion rationnelle et cohérente de cette précieuse ressource. Tous les élus du passé, à une époque d'abondance, ont d'ailleurs fait de l'eau une préoccupation constante. Sauf qu'aujourd'hui cette denrée est devenue capricieuse. A Montsapey, on est à la source. Donc pas de souci ? A voir. La gravité étant ce qu'elle est, l'eau pourrait se faire rare ici, sous les sommets. A deux reprises ces dernières années, le réservoir de Barbet touchait le fond. Le réseau présente des failles. J'avais donc, dans un courrier, proposé au Président du syndicat une recherche de fuite. La réponse s'est traduite tardivement par un rejet teinté d'autorité.

En 2011, quatre communes dont Montsapey se regroupent pour créer un syndicat en charge de l'eau potable. Le SIAEP. La mutualisation des moyens est censée faire baisser les coûts. Il s'agit aussi par ce biais d'avoir accès aux subventions. Elles serviront notamment à la réfection du réseau entre le bassin du chef-lieu et la chapelle. La réalisation de ces travaux constitue aussi le ticket d'entrée dans l'institution syndicale. Une mise à niveau avant l'entrée en quelque sorte. Depuis ce n'est rien de dire, l'eau a coulé sous les ponts. Le budget 2023 du SIAEP n'a pas été voté. La cour des comptes a dû se saisir des opérations pour proposer des solutions que chacun imagine. Bref, corriger et remettre à flot les finances de la maison.

J'invite chacun de nos concitoyens à reprendre ses factures pour faire le seul constat possible. Certes il faut entretenir les réseaux. Tous les réseaux. On consomme de l'eau. Mais aussi, on la rejette. Il est donc indispensable de la remettre à la nature aussi propre que possible. L'eau a

donc un coût. Le rapport longueur de réseaux - nombre d'abonnés est déterminant dans le calcul de ce coût. Ce rapport n'est évidemment pas très favorable à Montsapey.

L'eau paie l'eau, telle est pourtant aujourd'hui la loi qui gouverne sa gestion. Ainsi, au SIAEP, de 90 centimes d'euros voilà une dizaine d'années, on est passé à 2,32 € TTC le M3. La moyenne départementale se situe à 2,08 €. (Source Internet). L'abonnement autrefois facturé 30 € le sera désormais 80 €. Seul le délégué de Montsapey a voté contre cette augmentation. Une autre commune s'est abstenue.

La création du syndicat, malgré le travail des élus, n'a pas été accompagnée financièrement ou trop peu. Mettre en place un tel outil demandait d'y incorporer compétences techniques, ingénierie et moyens matériels et financiers. Aujourd'hui, la loi prévoit le transfert de la compétence eau et assainissement à l'intercommunalité en 2026. Question : Nous retrouverons-nous dans les mêmes difficultés à cette date ?

L'eau est devenue, au fil des années, une marchandise comme une autre. Devons-nous poursuivre avec « l'eau paie l'eau » ? Ainsi nous perdons de vue que l'eau est un bien commun essentiel, devant être partagé pour permettre à chacun de vivre dignement. La mise en œuvre d'un service public d'intérêt général peut-elle n'être fondée que sur une dimension économique ? Tous les budgets familiaux peuvent-ils supporter cette politique ? Peut-on se passer de l'eau comme on peut se passer d'un objet high-tech ?

Force est de constater aujourd'hui que la mutualisation n'a pas atteint tous ses objectifs. Notamment au niveau du coût du m3. Rappelons que la commune voisine qui n'adhère pas au syndicat facture UN euro le m3 à ses usagers.

Autant de questions qui méritent débat.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

B.FARGEAS

COMITÉ DES FÊTES

De la part de l'ensemble des acteurs du Comité des Fêtes, nous souhaitons à tous les Saperins et aux lecteurs curieux de l'activité de la commune une excellente et heureuse année 2024 !

Avant de vous parler des événements à venir, une petite rétrospective sur Montsap'Air !

En octobre dernier vous n'avez sûrement pas manqué les parapentes qui sont venus jouer sur les pentes du Grand Arc et du Bellacha. Ce n'est pas moins de trente parapentistes marcheurs qui sont venus découvrir notre belle vallée.

En plus des parapentistes qui ont été gérés par le Président de CAF d'Aiton, nous avons eu moult activités bucoliques et divertissantes sur les journées. De l'initiation au VTT sous différentes formes grâce au Bike Club du Grand Arc (Maurienne Outdoor), de l'accrobranche, de la course d'orientation, des stands du grand Filon, de l'Office du tourisme : que des acteurs locaux.

Pour nous sublimer les papilles, l'équipe du Relais du Lac Noir et la pizzeria ambulante Cimes Pizzas étaient au rendez-vous. Et bien entendu, pour nous désaltérer pendant cette magnifique journée d'automne ensoleillée, le Stu'diot était aux commandes de la buvette.

Un événement réussi grâce à votre présence et votre envie de venir découvrir. Merci !

Maintenant, un peu de sérieux, pour 2024, nous réaliserons trois événements : la vogue, le Montsap'air et l'Arvi !! Je ne vous en dis pas plus pour le moment, je garde le mystère et le suspense sur ces futures journées de convivialité.

Au nom du Comité des Fêtes, je vous remercie une nouvelle fois de venir nous soutenir. Une pensée particulière à tous les bénévoles qui viennent donner de leur temps pour que la magie opère.

A très bientôt.



BAIGNADE AU LAC NOIR et plus généralement dans les lacs d'altitude

Le territoire agricole de notre commune est particulièrement vaste. Il se situe en « zone Beaufort ». Ces espaces sont majoritairement pâturés autour des hameaux et utilisés comme alpage sur les hauteurs.

Ces derniers temps, plusieurs changements bien visibles se sont produits : changement d'exploitants et de troupeaux, pâtures non exploitées, fermeture du paysage, le tout combiné à une évolution climatique dramatique.

En dehors de quelques parcelles de grande surface, le foncier est très morcelé. Les propriétaires n'ont pas tous connaissance de leurs propriétés, ils peuvent habiter loin et d'autres ne s'intéressent pas au devenir de leurs surfaces. Certains ne peuvent plus les entretenir laissant la friche s'installer. Le feu

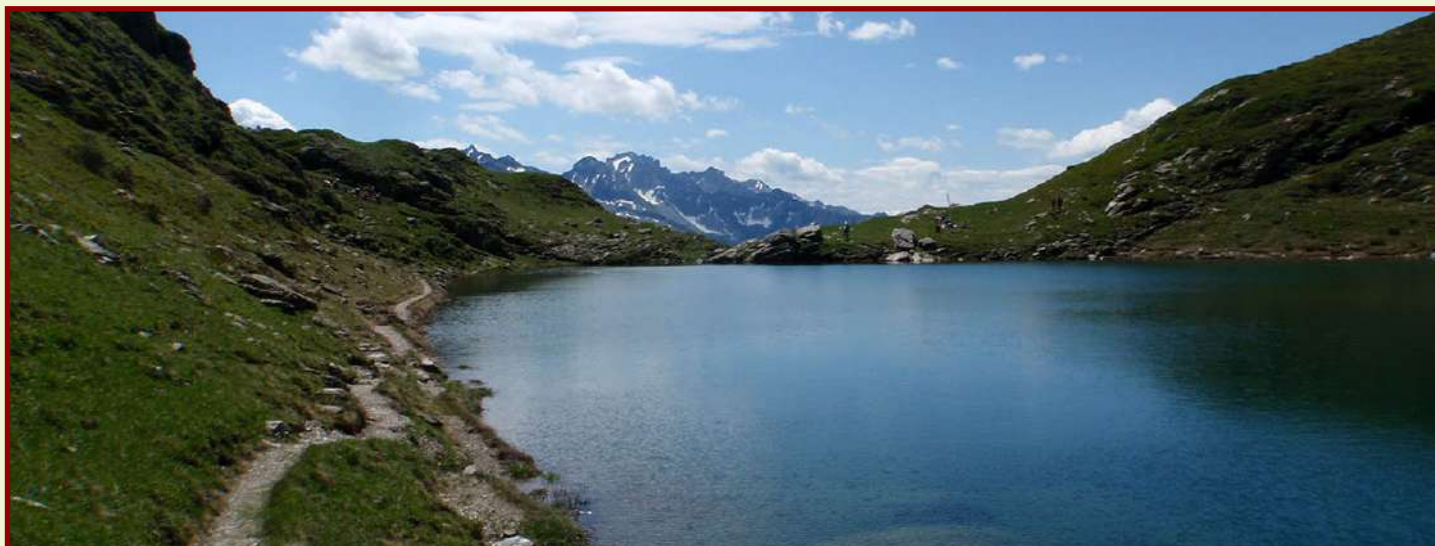
peut rapidement s'y propager. Les zones de pâturages diminuent et les agriculteurs souffrent. La situation se dégrade. Devons-nous rester les bras ballants !

Que faire ? Ne serait-ce pas le moment de réfléchir ensemble, propriétaires privés, commune et exploitants, de l'avenir agricole de notre territoire pour bâtir un projet durable ?

Nous pouvons avoir le soutien des instances départementales pour nous accompagner: chambre d'agriculture, société d'économie alpestre, conseil départemental, direction du territoire.

Une réunion pourrait s'organiser sur ce thème au printemps.

*Michel De Lepeleire
Ancien président de l'Association Foncières Pastorale*



CHEMIN DU FOUR

La mise en place de la signalétique a clôturé le chantier du chemin du four.

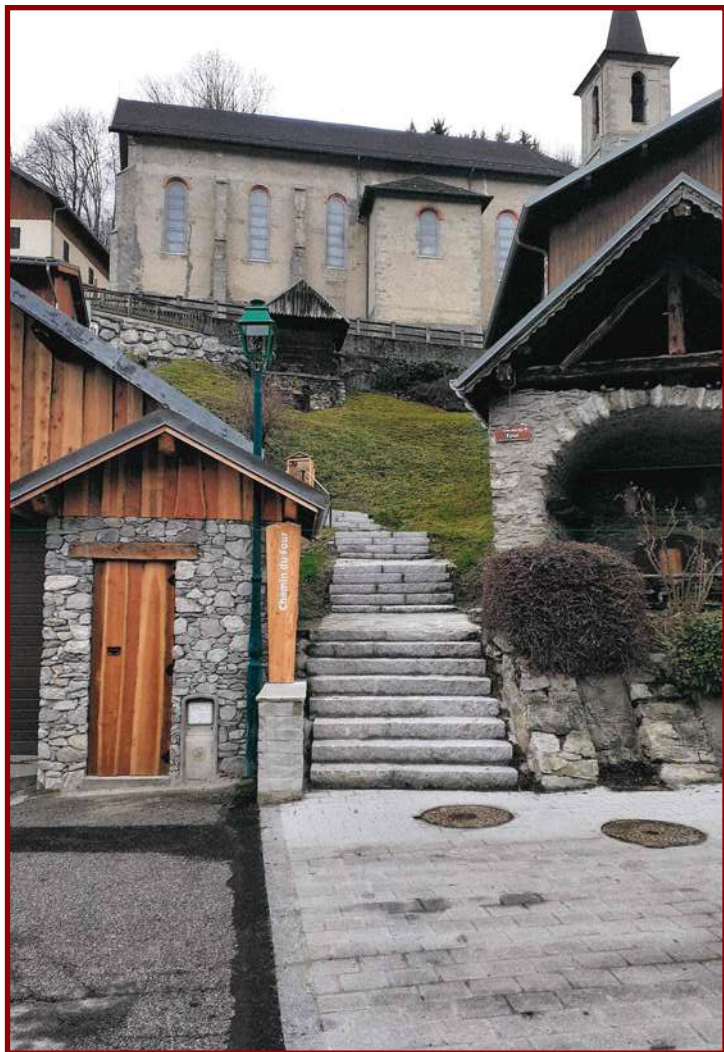
Les entreprises TERREIDEAL agence de Grenoble et Georges FERREIRA ont œuvré à la réalisation de cet aménagement du cœur de village qui a débuté mi-avril 2024.

Ce sentier agréable permet d'accéder à notre église appartenant au circuit du baroque.

Des bancs et un hôtel à insectes agrémentent cette réalisation.

Cet investissement de 135 000 € HT, a été subventionné à hauteur de 50 % dans le cadre du plan avenir montagne, et à 30 % pour la région.

C'est un moyen de découvrir le chef-lieu sous un autre angle, et nous vous invitons à l'emprunter lors de vos promenades.



MIEL

Une nouvelle fois, notre ami Bernard Ravier s'est distingué en obtenant la médaille d'argent (miel de montagne foncé) au concours des miels de Savoie qui s'est déroulé le 25/11/2023 au lycée agricole du Bocage à Chambéry.

Bravo à lui et un grand merci aux butineuses.



DEGÂTS INTEMPÉRIES

Bien que les négociantistes soient toujours virulents et figés dans leur posture et leurs murs de bêtise, les changements climatiques sont bien là et sévissent dans toutes les régions du monde.

Cette année, Montsapey n'a pas été épargné, et les pluies d'orage très violentes ont provoqué de nombreux dégâts.

Sur la piste qui mène à Montgodioz depuis le pont des guerres, le grand Gorget a par deux fois déversé des tonnes de matériaux qui ont coupé la route menant au hameau durant plusieurs jours, et nécessité l'intervention des entreprises MANNO et FERREIRA.

Mi-novembre, des pluies incessantes pendant des jours, concomitantes avec la fonte des neiges à haute altitude, ont emporté une partie de la route menant à la centrale électrique, déposé une centaine de mètres cubes de matériaux à l'entrée du Trainant, détruit une partie du pont de la scie, obstrué le passage d'eau sous le pont de Beau Mollard et enfin submergé le pont des Rouelles et quasiment détruit la première épingle de la piste menant au chalet des rouelles.

Bien évidemment, des travaux de remise en état ont été immédiatement effectués par l'entreprise BARBIER afin de rétablir tous les accès et protéger les sites de destructions plus importantes.

Le coût de ces diverses interventions, se montent cette année à environ 51 920.00 €.

Le département nous aide financièrement, mais ne couvre qu'une petite partie de nos dépenses.

Il apparaît nécessaire et impératif d'inscrire au budget de la commune de manière récurrente, un poste de dépenses afin de couvrir ce type d'événements.



MOLOKS ET TRI SÉLECTIF

Un nouveau document inséré dans le saperin, rappelle les bons usages en matière de tri.

De gros progrès ont été faits depuis l'installation de cinq moloks à l'entrée du village, et notre équipe apporte un grand soin à l'entretien de ce site.

Néanmoins, nous retrouvons des cartons, des pieds de parasol, des bouteilles, etc. dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères en sac.

Des abats sont jetés en bordure de parking en contrebas, ce n'est probablement pas le fait du loup !!!!!

Il suffit de faire quelques pas de plus pour faciliter la tâche des équipes en charge de la gestion des déchets.

Un peu plus de civisme serait apprécié.

Chaque petit geste compte, et nous comptons sur vous.



LAC NOIR EVÈNEMENTS

Toute l'équipe de Lac Noir Evènements vous présente ses meilleurs vœux pour une année qui promet encore une fois d'être sportive.

Cette année, l'évènement a battu des records, 212 inscrits sur les deux distances proposées par nos soins ! autant de sourires et le double de jambes qui ont foulé notre commune.

La montée cycliste a également eu son succès avec une bonne trentaine de participants !

Tout cela avec la participation de plus d'une soixantaine de bénévoles, qui, pour la plupart, doivent être en train de lire cet article, alors encore une fois merci à vous pour votre engouement à faire vivre tout cela.

L'année 2024 sera toujours aussi sportive : les courses à pied auront lieu mi-juin et, changement cette année, la montée cyclo sera intégrée aux festivités de la vogue comme cela se faisait traditionnellement.

Nous vous attendons nombreux autour de ces évènements.

Bonne année.



CITOYENNETÉ

Le dernier recensement de la population réalisé par l'INSEE, crédite notre commune d'une population de 83 habitants.

La dernière cérémonie du 11 novembre a réuni 21 personnes autour du monument aux morts de notre village.

Un grand bravo pour la citoyenneté qui a rassemblé 25 % de la population. Imaginons la densité de citoyens si l'on reportait ce pourcentage à Chambéry (59 000 habitants) ou Lyon (513 000 habitants).

A Montsapey, un vin d'honneur a clôturé cette réunion, permettant à tous de passer un moment convivial.

Rendez-vous en 2024 pour faire mieux.



COLIS DE NOËL

Comme chaque année le CCAS a renouvelé la remise de colis de Noël aux résidents demeurant au moins 6 mois dans la commune et âgés de 65 ans.

Un chèque cadeau de 55 euros valable chez King jouets a été remis pour chaque enfant de moins de 11 ans.

Ces attentions ont été très appréciées. Les colis non réclamés ont été offerts au secours populaire.

PANNEAU POCKET

Pour ceux qui ne sont pas encore été informés pour diverses raisons, la commune a souscrit à l'application « panneau Pocket » qui permet d'être informé immédiatement de tous les évènements liés à Montsapey (concerts, fêtes diverses, conseil municipal, alertes ...).

Cette application se télécharge très facilement et gratuitement sur vos smartphones.

Une fiche de procédure est insérée dans ce numéro du saperin pour vous aider. Si vous êtes en difficulté pour cette mise en place, la mairie est à votre disposition pour vous aider.

N'hésitez pas .

 **TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de Crèches-sur-Saône en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté de Crèches-sur-Saône. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"